

Politique d'accompagnement

Le Crédit Mutuel Arkéa formalise ses engagements en matière d'accompagnement des exploitations agricoles et viticoles

Paris, le 28 février 2022 – Le Crédit Mutuel Arkéa publie sa politique d'accompagnement des exploitations agricoles et viticoles, clientes de ses fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest. Fidèle à son ADN de banque coopérative et en cohérence totale avec sa raison d'être, le Crédit Mutuel Arkéa confirme son engagement constant aux côtés des exploitants de secteurs clés de l'économie en Bretagne et en Nouvelle-Aquitaine, ses territoires d'implantation historiques. Cette politique d'accompagnement sectorielle est le fruit d'un travail collaboratif associant la banque et des professionnels du secteur. En tant que partenaire financier, le Crédit Mutuel Arkéa vise à contribuer et à accélérer les transitions essentielles pour exercer une activité pérenne et responsable d'un point de vue économique, humain et environnemental, et ce, en faveur de la vitalité des territoires et de leurs acteurs.

C'est à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, événement emblématique de la profession qui se tient à Paris, que **le Crédit Mutuel Arkéa a annoncé l'adoption de sa politique d'accompagnement des exploitations agricoles et viticoles**. L'agriculture et la viticulture constituent deux secteurs essentiels à la vitalité économique des territoires d'implantation historiques du groupe bancaire, à savoir la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine. En France et en Europe, ces deux régions affichent un poids économique sectoriel significatif, que ce soit en volume de productions, d'exportations, d'emplois... Au-delà de l'approche économique, l'agriculture et la viticulture contribuent au rayonnement culturel de nos territoires.

Cette politique formalise l'accompagnement de proximité des fédérations du Crédit Mutuel Arkéa - le Crédit Mutuel de Bretagne (CMB), et sa branche agricole : la Caisse de Bretagne du Crédit Mutuel Agricole (CBCMA), et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) - à l'attention des exploitants agricoles et viticoles. A date, en termes d'encours de crédits, ce marché représente 2 milliards d'euros sur le périmètre CMB-CMSO.

Un cadre inclusif et responsable

En écho aux valeurs du groupe coopératif solidaire, **cette politique s'applique à l'ensemble des exploitations agricoles et viticoles clientes des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, quel que soit leur modèle de production** : conventionnel, bio, en cours de conversion... Des transformations, des adaptations seront nécessaires, c'est pourquoi le Crédit Mutuel Arkéa se positionne comme **un partenaire de temps long pour accompagner ses clients dans leurs transitions**.

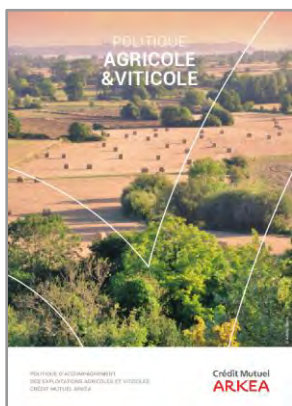
Dans le cadre de sa politique, le Crédit Mutuel Arkéa a défini une notion d'importance : "l'agro-responsabilité" qui consiste à contribuer :

- à la préservation de l'environnement ;
- au bien-être animal ;
- à l'amélioration des produits ;
- à l'amélioration des conditions de travail ;
- à l'amélioration et à la sécurisation des revenus.

Ces préoccupations sont fondamentales pour viser une agriculture et une viticulture durables.

Une démarche coopérative

La rédaction de cette politique est issue de la **collaboration étroite entre le groupe bancaire et les parties prenantes**. Grâce à son organisation coopérative, le Crédit Mutuel Arkéa est **en prise avec la réalité du terrain**. Il recueille les attentes de ses clients-sociétaires ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent. Au cœur de la filière agri-viti, dirigeants, collaborateurs, experts du marché et de la finance durable, administrateurs élus, clients-sociétaires et partenaires des écosystèmes travaillent de concert pour **définir les solutions bancaires innovantes** qui visent à répondre à ces besoins et à **assurer le développement des activités**.



La politique dédiée à l'accompagnement des exploitations agricoles et viticoles est une démonstration du **positionnement du Crédit Mutuel Arkéa**. Dans le prolongement naturel de sa raison d'être, le groupe s'impose comme un **partenaire financier des transitions d'avenir**, avec une attention particulière portée à **la transition climatique et la préservation du capital** ainsi qu'à **la transition vers une société plus inclusive et équilibrée sur les territoires**.

[La politique](#) sera revue annuellement avec l'ambition d'enrichir les engagements voire le périmètre d'application.



« A l'occasion de cette édition particulière du Salon International de l'Agriculture, nous sommes heureux de partager la démarche d'accompagnement du Crédit Mutuel Arkéa à destination des exploitations agricoles et viticoles. Ces deux secteurs clés sont étroitement liés au groupe bancaire que nous sommes. Ils font écho à notre Histoire et à nos valeurs. En tant que partenaire financier, nous avons une capacité d'effet de levier dans l'accélération des transitions de nos clients. »

— **Julien Carmona**, Président du Crédit Mutuel Arkéa —

« Grâce à notre organisation coopérative, nous sommes en prise avec la réalité du terrain : nous connaissons les besoins et les attentes des clients-sociétaires du secteur ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent. Les exploitations agricoles et viticoles sont essentielles à la vitalité de territoires comme la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine. C'est pourquoi nous voulons contribuer activement à leur pérennité au travers notamment d'un accompagnement de qualité, afin qu'elles demeurent économiquement viables, humainement vivables et environnementalement durables. Il s'agit une nouvelle fois de l'illustration concrète de la raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa. »

— **Dominique Trubert**, Président de la Caisse de Bretagne du Crédit Mutuel Agricole —

« La politique d'accompagnement des exploitations agricoles et viticoles que nous publions aujourd'hui est un état des lieux concret de ce que le groupe Crédit Mutuel Arkéa, au travers de ses deux fédérations que sont le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest, apporte à ses clients-sociétaires au quotidien. Un accompagnement de proximité qui prend en compte les enjeux de l'ensemble de ses parties prenantes sur le long terme. Comme toujours, nous visons une amélioration continue de nos dispositifs. Nous adapterons et enrichirons notre accompagnement grâce à l'ouverture et à l'innovation qui nous caractérisent ainsi qu'aux échanges constructifs avec nos administrateurs, élus, représentants de la filière agricole-viticole. »

– **Frédéric Laurent**, Directeur général délégué du Crédit Mutuel Arkéa, en charge du Pôle Clientèle Retail –

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'est déjà illustré dans ce domaine, aux différentes étapes de la vie des exploitations.

- Il accompagne notamment **les Jeunes Agriculteurs (JA)** lors de leur **installation**, prenant en charge le solde de leur **bilan carbone** par exemple.
- Il facilite la **transmission** des exploitations, grâce à des **solutions de portage de foncier** co-construites avec la SAFER et la Région Bretagne.
- Il contribue au **développement de nouvelles solutions** telles que les **Paiements pour Services Environnementaux (PSE)** qui permettent entre autres de **diversifier les activités d'exploitants**.
- Depuis 2019, le Crédit Mutuel Arkéa compte également parmi les quatre banques françaises **agréées par le Fonds Européen d'Investissement (FEI)** dans le cadre de l'Initiative Nationale pour l'Agriculture Française (INAF) **pour accompagner les agriculteurs dans le financement de la transformation du modèle agricole**. Les exploitants agricoles, clients des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, peuvent ainsi bénéficier de **prêts à des conditions préférentielles, notamment en termes de garantie, pour le financement de projets innovants et structurants**.
- Le Crédit Mutuel Arkéa figure **parmi les premiers investisseurs du fonds Vitirev Innovation**. Ce fonds de capital-investissement s'inscrit dans le programme Vitirev porté par la Région Nouvelle-Aquitaine et **visé à préparer la filière viti-vinicole au changement climatique et à la préservation de la biodiversité**. Le fonds Vitirev Innovation ambitionne une quinzaine d'investissements dans des entreprises innovantes.

A propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 11 000 salariés, 2 800 administrateurs, plus de 5 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 179,3 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com



Suivez l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm - arkea . com